



Objet : Enquête administrative

Direction Départementale des Territoires et de la Mer (22) Délégation à la Mer et au Littoral Service Aménagement Mer et Littoral

Unité Cultures Marines

Avis/Expertise Ifremer

1 rue du Parc CS 52256

22022 Saint-Brieuc cedex

A l'attention de

M. X

Dinard, le 28/07/2020

Vos réf. : Enquête administrative n° PL20/01

Nos réf. : 20-054_Ifremer.LERBN.2020.Avis10_DDTM22_EA_CCM_PL20-01 Dossier suivi par Patrick LE MAO et Claire ROLLET

M.,

En réponse à votre demande concernant l'enquête administrative $n^{\circ}PL20/01$ relative aux demandes d'autorisations d'exploitation de cultures marines, nous vous apportons les éléments suivants :

Dossier transmis pour l'enquête administrative n°PL20/01

Le dossier transmis pour consultation comprend le courrier de demande d'avis, le tableau des demandes (72) en format .pdf et .odt, des cartes (29) et les couches SIG.

Avis Ifremer

La plupart des demandes concerne des renouvellements ou des régularisations administratives sur lesquels il n'y a pas de problèmes particuliers.

Toutefois, trois cas attirent notre attention:

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer Etablissement public à caractère industriel et commercial

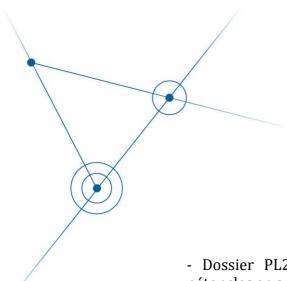
Station de Dinard

CRESCO 38 rue du Port Blanc 35800 Dinard +33 (0)2 23 18 58 58

Siège Social

1625 route de Sainte-Anne - CS 10070 29280 Plouzané France R.C.S. Brest B 330 715 368 APE 7219Z SIRET 330 715 368 00032 TVA FR 46 330 715 368 +33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr





- Dossier PL20/0063 Renouvellement pour André ARIN d'un parc à pétoncles en surélevé en eau profonde (Ploubazlanec) : avis favorable sous réserve d'avoir un compte rendu circonstancié des résultats de cette exploitation, le renouvellement ne valant que pour les concessions réellement exploitées.
- Cing dossiers PL20/0070 PL20/0075 PL20/0077 PL20/0079 et PL20/0081 concernent des créations à St-Riom suite à des abandons en baie de Paimpol (LEGER FRERES): avis favorable sous réserve que les concessions abandonnées soient sorties des surfaces pouvant être exploitées en baie de Paimpol pour qu'elles ne puissent plus être réattribuées.
- Dossier PL19/0188 OSTREA MARINOVE de transformation de cages à poissons en élevage d'huîtres en suspension dans le Jaudy : avis favorable pour ce changement d'espèce et de technique en tenant compte du classement en zone B pour le groupe 3 (bivalves non-fouisseurs) de la Zone "22.07.11 Le Jaudy - Zone Amont".

En souhaitant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, M., l'expression de toute ma considération.

> **Nicolas DESROY** Responsable intérimaire de la station

Ifremer de Dinard

Institut français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer Etablissement public à caractère industriel et commercial

Station de Dinard

CRESCO 38 rue du Port Blanc 35800 Dinard +33 (0)2 23 18 58 58

Siège Social

1625 route de Sainte-Anne - CS 10070 29280 Plouzané France R.C.S. Brest B 330 715 368

APE 7219Z SIRFT 330 715 368 00032 TVA FR 46 330 715 368 +33 (0)2 98 22 40 40

www.ifremer.fr

<u>Copie interne Ifremer:</u>

Antoine DOSDAT : Directeur du Centre de Bretagne (<u>dirbrest@ifremer.fr</u>)

Marie-Pierre HALM : Responsable de l'Unité Littoral p/i

(littoral.dir@ifremer.fr)

Alain BISEAU: Responsable du Processus "Expertises et avis", Station de Lorient (alain.biseau@ifremer.fr)